

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00006

Numéro SIREN : 892 591 322

Nom ou dénomination : A.J. TP

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt 2167

BILAN ACTIF

4000083 - SARL A.J. TP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	18 703,75	22 141,66	-3 437,91	-15,53
Autres immobilisations corporelles	53 325,19	38 364,93	14 960,26	38,99
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	72 028,94	60 506,59	11 522,35	19,04
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	48 346,65	14 305,52	34 041,13	237,96
Autres (3)	1 848,79	4 634,55	-2 785,76	-60,11
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	35 676,24	8 575,63	27 100,61	316,02
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	85 871,68	27 515,70	58 355,98	212,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	157 900,62	88 022,29	69 878,33	79,39

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

certifié conforme



BILAN PASSIF

4000083 - SARL A.J. TP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 6 000,00)	6 000,00	6 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	600,00	600,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	10 751,64	10,19	10 741,45	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	14 180,05	10 741,45	3 438,60	32,01
SITUATION NETTE	31 531,69	17 351,64	14 180,05	81,72
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 531,69	17 351,64	14 180,05	81,72
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	49 249,99	52 705,53	-3 455,54	-6,56
Emprunts et dettes financières diverses (3)	16 776,71	268,38	16 508,33	
Avances et acptes recus sur cdes en cours		7 409,52	-7 409,52	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 713,14	5 052,74	28 660,40	567,22
Dettes fiscales et sociales	13 589,09	5 234,48	8 354,61	159,61
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	13 040,00		13 040,00	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	126 368,93	70 670,65	55 698,28	78,81
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	157 900,62	88 022,29	69 878,33	79,39
(1) Dont à plus d'un an	31 464,63	45 193,37		
(1) Dont à moins d'un an	94 904,30	18 067,76		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

4000083 - SARL A.J. TP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)	245 607,27	188 569,53	57 037,74	30,25
Montant net du chiffre d'affaires	245 607,27	188 569,53	57 037,74	30,25
Production stockée		-3 971,80	3 971,80	-100,00
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		200,34	-200,34	-100,00
Autres produits	11,19	5,48	5,71	104,20
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	245 618,46	184 803,55	60 814,91	32,91
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	35 505,81	43 425,80	-7 919,99	-18,24
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	132 137,79	66 739,60	65 398,19	97,99
Impôts, taxes et versements assimilés	5 987,00	5 227,96	759,04	14,52
Salaires et traitements	26 000,00	25 094,93	905,07	3,61
Charges sociales	11 275,04	12 170,08	-895,04	-7,35
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	16 310,98	13 408,24	2 902,74	21,65
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges	2,26	3,17	-0,91	-28,71
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	227 218,88	166 069,78	61 149,10	36,82
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18 399,58	18 733,77	-334,19	-1,78
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transférée				
Perte ou bénéfice transféré				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

4000083 - SARL A.J. TP

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	Du 01/01/22 Au 31/12/22	Variation en valeur en %	
Produits financiers				
De participation (3)				
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur prov. , dépréciations, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 067,53	938,38	129,15	13,76
Différences négatives de change				
Charges sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 067,53	938,38	129,15	13,76
RÉSULTAT FINANCIER	-1 067,53	-938,38	-129,15	13,76
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	17 332,05	17 795,39	-463,34	-2,60
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		13 800,00	-13 800,00	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		13 800,00	-13 800,00	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	640,00		640,00	
Sur opérations en capital		19 084,94	-19 084,94	-100,00
Dotations amortissements, dépréciations, provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	640,00	19 084,94	-18 444,94	-96,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-640,00	-5 284,94	4 644,94	-87,89
Participation des salariés aux résultats				
Impôt sur les bénéfices	2 512,00	1 769,00	743,00	42,00
TOTAL DES PRODUITS	245 618,46	198 603,55	47 014,91	23,67
TOTAL DES CHARGES	231 438,41	187 862,10	43 576,31	23,20
Bénéfice ou Perte	14 180,05	10 741,45	3 438,60	32,01

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SARL AJTP

Société à responsabilité limitée au capital variable de 6 000 euros

389 Route de Branquay

13810 EYGALIERES

RCS TARASCON : 892 591 322

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre

Et le vingt-quatre avril à dix-neuf heures,

Le soussigné Johan ACOSTA, associé unique de la société AJ-TP, société à responsabilité limitée, au capital de 6 000 €.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérant de la Société, Monsieur Johan ACOSTA, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées dans le rapport de gestion établi par l'Associé Unique.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, aucune dépense ni charge visées à l'article 39-4 dudit code ne sont à approuver.

L'associé unique donne quitus entier et définitif au gérant de sa gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un **Bénéfice de 14 180,05 €**

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- **Au poste « Autres réserves »** 14 180,05 €

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique approuve le rapport spécial portant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve la rémunération du mandat de gérant de Monsieur Johan ACOSTA pour un montant total de 26 000 € nets concernant l'exercice clos le **31 décembre 2023**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et son associé.

Johan ACOSTA

